

## info Santé

**Greffe de rein.** Martine Courier, la malade insuffisante rénale qui s'était vu refuser une greffe de son demi-frère biologique au motif que ce dernier n'avait jamais été reconnu juridiquement par leur père, pourra finalement être opérée. L'autorisation a été délivrée par un deuxième collège d'experts de l'Agence de la bio-médecine, sollicité par le ministre de la santé Xavier Bertrand. Le frère et la sœur devraient être opérés début avril.

**Recherche sur les maladies génétiques de l'intelligence.** Un congrès sur les premiers essais cliniques. Du 24 au 26 mars, à l'Institut Pasteur de Paris, ont eu lieu les 2<sup>es</sup> Journées internationales Jérôme-Lejeune (JIL). Des chercheurs de plusieurs pays ont exposé les progrès effectués dans les recherches visant à traiter la déficience intellectuelle d'origine génétique. Les avancées concernant la trisomie 21, le syndrome de l'X fragile, la maladie du cri du chat ou encore le syndrome de Rett ont été évoqués. « Il y a aujourd'hui suffisamment d'avancées scientifiques pour pouvoir débiter des fils thérapeutiques », signale le docteur Henri Bléhaut, médecin à la Fondation Jérôme Lejeune et coorganisateur de ces Journées.